



**COMMISSION SPORTIVE - REUNION DU 29 MARS 2017
19h00 - AGEN**

Présents : Céline Olivié, Isabelle De Brito Comby, Martine Fougeray, Patrick Volpato, Eric Laville, Georges Longueville, Patrick Noaille, Manu Joaquim.

Excusée : Chrystelle Laurent

Secrétaire de séance : Séverine Férary

- **Ordre du jour**

- Préparation des phases finales,
- Règlements sportifs 2017/2018,
- Propositions pour les championnats seniors 2017/2018,
- Informations pour le tournoi Basket Loisir,
- Questions diverses.

*** Préparation des phases finales :**

- un tableau récapitulatif sera envoyé après les dernières rencontres pour que les membres de la commission et les élus se positionnent sur les rencontres.

- U11F OR : suite aux échanges avec les clubs, soulevant le problème d'un trop grand écart entre les équipes 1 et 2 de chaque poule U11F OR et les équipes 3 et 4 qui rendrait les quarts de finales sans intérêt et démotivant pour les joueuses, la commission sportive propose d'apporter les modifications suivantes : les équipes classées 1ères et 2èmes joueront des demi-finales aller-retour le 8 avril et le 13 mai. Les rencontres du 13 mai se dérouleront comme prévu à Buzet.

Les équipes classées 3èmes et 4èmes disputeront les rencontres suivantes :

8 avril : 3a/4b et 4a/3b

6 mai : 4b/4a et 3b/3a

- Table de marque des finales de coupes : il sera demandé à la CDO de désigner des officiels uniquement sur les finales A.Cortinovis et R.Savy, pour lesquelles les 24 secondes seront obligatoirement tenues. Pour les deux autres finales, le club de Tonneins devra indiquer les OTM dont il dispose.

COMMISSION SPORTIVE - REUNION DU 29 MARS 2017
19h00 - AGEN

*** Règlements sportifs 2017/2018,**

Les modifications proposées lors de la réunion précédente seront présentées au prochain bureau.

A prévoir également les cas d'indisponibilité de salle le dimanche (confirmer par une attestation de gestionnaire de l'équipement : mairie...) entraînant l'avancement automatique des rencontres concernées au samedi.

Supprimer les modalités de reports, puisque ceux-ci ne sont plus autorisés dans aucune des catégories.

Autres propositions :

- Pour les U13, le nombre de mutés ou licences T sera uniformisé sur celui de la Ligue pour tous les niveaux de championnats départementaux, afin que les équipes évoluant en pré-région en 1^{ère} phase puis en poule champion, soit dans les mêmes conditions que celles ayant commencé en département et passant en poule champion.

- Ne plus tenir compte du nombre de licences non AS participant aux rencontres de 2^{ème} phase départementale pour les inter-équipes, puisque les ententes ne sont pas soumises à cette règle.

- Programmer les matchs U13 pré-région et champion le samedi matin à 11h, afin de désigner les arbitres en formation et les arbitres nouvellement validés. En cas de match suivant d'une équipe pré-région ou champion l'horaire de la 2^{ème} rencontre serait fixé à 13h (puis 15h, 17h en cas de rencontres multiples.)

- Faire jouer le samedi soir uniquement la pré-région filles / garçons et le niveau 2 masculins, les autres rencontres restant le dimanche toute l'année.

- Tarifs à revoir pour les forfaits.

L'ensemble de ses propositions si elles sont validées par le bureau, seront soumises à la consultation des clubs.

- Propositions pour les championnats seniors 2017/2018,

Suite aux échanges avec les clubs, qui pour beaucoup exprime le souhait de revenir à une seule phase, la commission sportive propose :

COMMISSION SPORTIVE - REUNION DU 29 MARS 2017
19h00 - AGEN

En féminines :

Pré-région 10 équipes

Département 2 : 10 équipes

Département 3 : les équipes restantes.

En masculins :

- Pré-région : 12 équipes

Département 2 : 12 équipes

Département 3 : 10 équipes

Département 4 : deux poules avec les équipes restantes.

Cette organisation devra tenir compte de la réalité du nombre d'équipes engagées.

Montées : pour la pré-région en fonction des places en Ligue.

Pour les niveaux 2 et 3 le premier de poule monte automatiquement.

Le 2^{ème} joue un match de barrage contre l'avant dernier du niveau au-dessus sur terrain choisi.

Pour le niveau 4, les 1^{er} de chaque poule jouent un barrage, le gagnant monte automatiquement. Le perdant joue un barrage contre l'avant dernier du niveau 3 (même date même lieu que les autres barrages).

Descentes : le dernier de chaque niveau descend obligatoirement et ne peut être repêché.

Descendent les équipes du niveau le plus élevé ayant perdu les barrages. L'équipe du niveau le plus bas perdante reste au même niveau.

Réflexions sur l'opportunité de maintenir les phases finales en seniors hors de ces barrages.

Pour les matchs de barrages, pour les clubs ayant plusieurs équipes seniors, seuls les joueurs de l'équipe au-dessus, non brûlés et ayant participé à au moins la moitié des matchs de la phase de poule de l'équipe inférieure pourront jouer.

**COMMISSION SPORTIVE - REUNION DU 29 MARS 2017
19h00 - AGEN**

*** Tournoi Basket Loisir**

Programmé le 11 juin à Tonneins. Voir quels sont les membres de la commission sportive qui souhaite faire un groupe de travail pour épauler Patricia Kerloc'h pour la préparation et le jour même du tournoi (idées d'animation, déroulement de la journée, récompenses...).

Voir si d'autres comités organisent des tournois « loisir » pour s'en inspirer.

*** Questions diverses :**

- Solliciter la FFBB pour la récupération automatique à partir de l'e-marque des licenciés participants, des officiels, des techniques et disqualifiantes sans rapport et le contrôle des brûlés.

- besoin de bénévoles supplémentaires à la commission sportive pour effectuer plus confortablement l'ensemble des tâches. Chaque membre et élu est invité à contacter les personnes susceptibles d'être intéressées pour venir aider. Une formation sera proposée aux volontaires pour utiliser Fbi notamment.

Fin de la réunion : 21h 00

Céline OLIVIE

Présidente de la Commission sportive

